

AVIS N° 038-2026 / DCBR / DG

FCTC SONABHY 8,10 % 2025-2031

Païement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que Joseph Titrisation, en sa qualité de société de gestion du FCTC SONABHY procédera, le **26 mars 2026**, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC SONABHY 8,10 % 2025-2031 » pour un montant total de **1 307 498 161** (un milliard trois cent sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante et un FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF ; 01 BP 5394 Ouagadougou 01 ; Tél : +226 50 33 04 91 / 92.

Fait à Abidjan, le 26 février 2026

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

